Parc naturel régional Livradois-Forez

Révision de la Charte

Projet de Charte 2026-2041

État d'avancement

Comité syndical

12 octobre 2022



l'Auvergne, **côté soleil levant**

La Charte, expression du projet

La Charte d'un Parc naturel régional concrétise le projet de protection et de développement durable élaboré pour son territoire

- Un projet pour le territoire pour 15 ans
- Un projet de développement fondé sur la protection et la mise en valeur de son patrimoine et de ses paysages
- Des orientations partagées et des mesures mises en œuvre par les **signataires** de la charte : *les communes et EPCI, le(s) Département(s), la (les) Région(s) et l'État*
- Un document de référence pour le syndicat mixte du Parc, qui a un rôle de mise en cohérence des politiques publiques, mais aussi pour les signataires



Un projet défini localement ... en réponse aux objectifs d'un Parc naturel régional

- 1. Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée,
- 2. Contribuer à l'aménagement du territoire,
- 3. Contribuer au **développement** économique, social, culturel et à la qualité de la vie,
- 4. Contribuer à assurer **l'accueil, l'éducation et l'information du public**,
- 5. Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.



Les critères fondamentaux

(Article R333-4 du code de l'environnement)

→ Le territoire répond-il aux 5 critères fondamentaux pour renouveler le classement du Parc naturel régional ?

- Qualité, fragilité et identité du territoire
- Cohérence et pertinence de ses limites
- Qualité du projet de charte
- Détermination et engagement durable des collectivités territoriales et EPCI
- Capacité du syndicat mixte à conduire le projet de façon cohérente
- + Appréciation au regard du bilan de la mise en œuvre de la précédente Charte et de ses effets sur l'évolution du territoire



Objectif : Renouvellement du classement « Parc naturel régional »

- → Une révision de Charte, c'est le moment de faire le point sur :
 - Votre ambition :
 - → Souhaitez-vous que le Livradois-Forez soit encore un Parc naturel régional ?
 - Votre projet :
 - → Êtes-vous prêts à vous mobiliser, avec l'ensemble des partenaires, sur un projet à la hauteur des exigences d'un classement « Parc naturel régional » ?



Le périmètre de révision de la Charte

191 communes dont:

- 169 classées
- 6 du périmètre de révision précédente
 - 16 nouvelles (dont 4 associées)

353 815 hectares

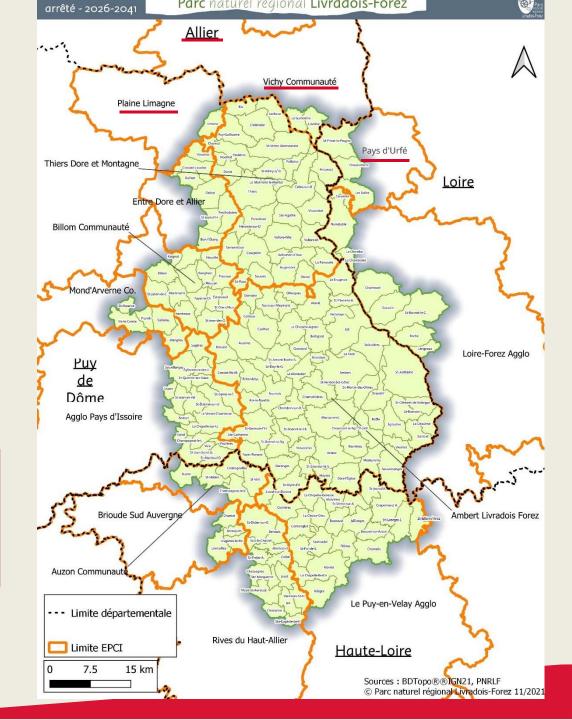
113 945 habitants

14 EPCI actuels

• 1 région : AURA

4 départements : 63, 43, 42, 03





Procédure de révision de la Charte





Les missions pour la révision de la Charte

→ Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

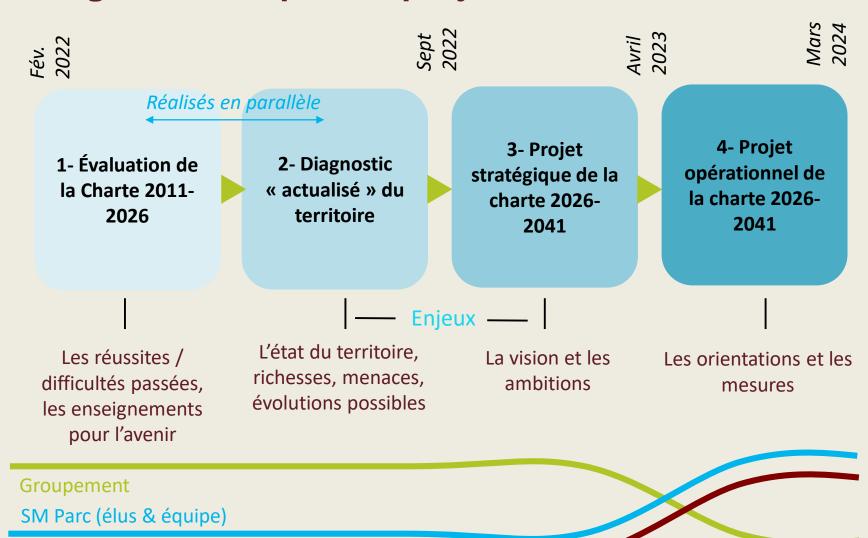
- Réalisation des études préalables (diagnostic de territoire, évaluation de la charte 2011-2026)
- Appui à l'élaboration du projet de charte 2026-2041
- Coordination, articulation avec les missions complémentaires

→ Trois missions complémentaires

- Carnet de paysages de la charte 2026-2041 (intégration des éléments au diagnostic, contribution à la définition des Objectifs de Qualité Paysagère et des mesures dédiées au paysage)
- Concertation, information et communication grand public (contributions au projet de charte 2026-241)
- Evaluation environnementale de la charte 2026-2041 (à partir de fin octobre 2022)



Les grandes étapes du projet de Charte





Politique

Technique (Direction)

Technique (Opérationnel)

Les instances de travail et de décision

Instances de suivi/pilotage

Comité de pilotage dont bureau syndical (élus)

Comité de coordination technique (Etat, EPCI, experts, ...)

Instance de validation

Comité syndical du SM PNR (élus) Instances de travail avec les partenaires

Ateliers thématiques Ateliers « défis »

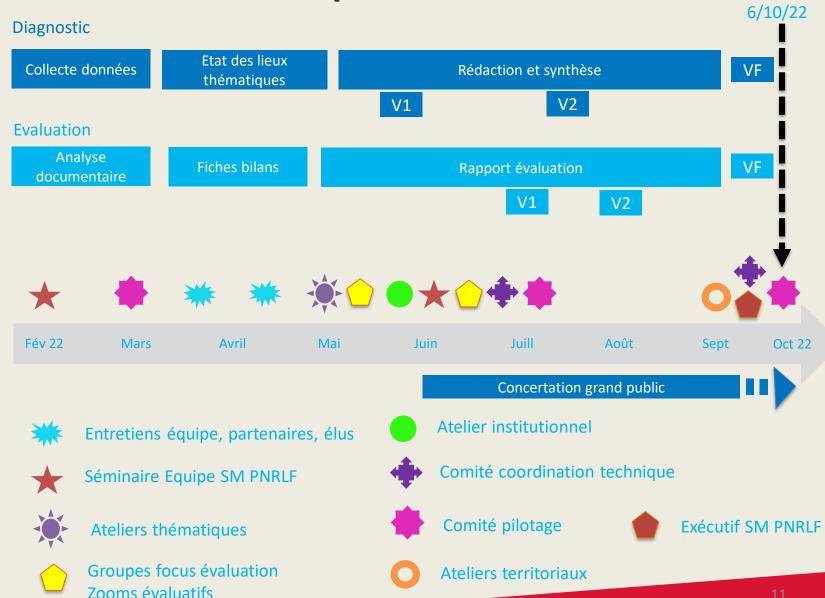
Ateliers
institutionnels
(partenaires techniques
EPCI)

Ateliers territoriaux (élus locaux)

Groupes projets (en phase rédaction charte)

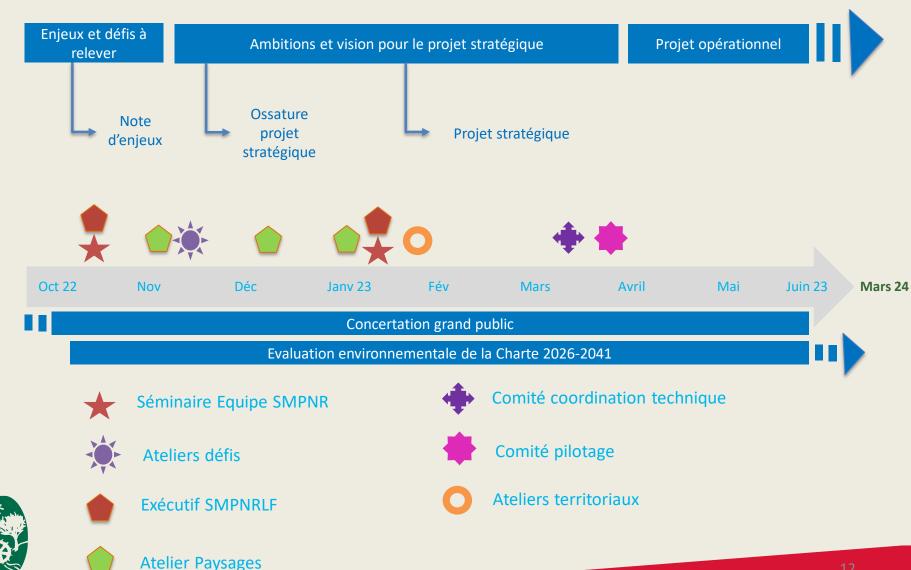


Calendrier des études préalables





Calendrier pour la rédaction du projet de Charte 2026-2041



Ce qui a été réalisé ... depuis mars 2022

- Comité de pilotage n°1 le 3 mars → lancement de la démarche : rappels de la procédure, présentation de la méthodologie, échanges sur les attendus
- 12 Ateliers thématiques les 5 et 6 mai → contribution au diagnostic → partage des constats ou des problématiques
- 2 réunions « Zooms évaluatifs » le 23 juin → échanges sur « la mobilisation et implication des habitants dans le Parc » et sur « l'animation territoriale au sein du Parc »
- Comité technique n°1 le 5 juillet → présentation de la démarche (méthode, calendrier) → enseignements de l'évaluation de la charte 2011-2026 → partage des éléments clés du diagnostic
- Comité de pilotage n°2 le 6 juillet → présentation de l'avis d'opportunité de l'État → échanges sur les synthèses de l'évaluation de la charte 2011-2026 et du diagnostic



Ce qui a été réalisé ... depuis mars 2022

- Mars à Septembre Formalisation et du diagnostic de territoire (avec synthèses thématiques) → relecture et contributions à la V2
- Mars à Octobre Formalisation du rapport d'évaluation et des fiches bilan de la charte 2011-2026 → relecture et contributions à la V3
- Ateliers territoriaux du 5 au 9 septembre : avec les élus en 5 lieux différents →
 présentation d'une synthèse du diagnostic/évaluation et hiérarchisation des
 problématiques
- Tournée participative « Grand public » → partage de la démarche de révision de la Charte et du diagnostic, échanges et contributions
- Comité de coordination technique du 15 septembre 2022 → hiérarchisation des problématiques et mise en perspective avec le bilan de la mise en œuvre de la Charte → approfondissement des interactions entre problématiques



 Comité de pilotage n°3 le 6 octobre → synthèse transversale et hiérarchisée des problématiques → mise en perspective

Un site internet dédié

https://2041.parc-livradois-forez.org/



Q

Qu'est-ce qu'une charte ? Etapes Les documents de la révision Cartes Participer



Accueil

La Charte du Parc Livradois-Forez est en cours de révision en vue d'élaborer un nouveau projet de territoire pour la période 2026-2041.

La Charte du Parc naturel régional Livradois-Forez qui arrive à son terme en juillet 2026 est en cours de révision.



Prochaines étapes

Etudes Préalables

- Finalisation du diagnostic et du rapport d'évaluation :
 - -> fin octobre 2022
 - -> actualisation en 2023

Projet Stratégique

- Démarrage de l'évaluation environnementale : fin octobre 2022
- 8 Ateliers Défis : 16 et 17 novembre 2022
- 3 Ateliers Paysage : novembre, décembre 2022 et janvier 2023
- 5 Ateliers territoriaux : du 16 au 20 janvier 2023
- Comité technique : 15 mars 2023
- Comité de pilotage : 30 mars 2023 (13h30/16h00)



- Assemblée citoyenne : 04 novembre 2022, janvier et juin 2023
- Tournée participative : avril-mai 2023

Parc naturel régional Livradois-Forez

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



ET DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LE CADRE DU PROGRAMME LEADER 2014-2022







